

ANNEXE DETAIL DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS NON CONVENTIONNEES

PRÉSENTE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2024

Délégation Vie Associative

NOM DE L'ASSOCIATION	OBJET SOCIAL	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTION N-1	SUBVENTION
LES AMIS DE L'ESPACE DE METAXIAN	Organisation d'expositions publiques, conférence et lecture en lien avec la ville.	L'Association crée et organise des expositions publiques, pour cela elle dispose d'un espace Municipal. Elle doit se doter de moyens matériels et techniques.	1200 €	1200€
ALMA GITANA	Promouvoir l'activité artistique, la danse en particulier	Participer aux frais de fonctionnement de l'association	700 €	700 €
LES REPARATEURS	Promotion de la réparation dans son acceptation la plus large dans le but : d'accompagner la transition écologique, d'éduquer par le partage des savoirs et savoirs faire. Partager, échanger, tisser des liens entre avignonnais/es, réduire les déchets	Continuer notre activité de Répare Café qui est en péril du fait d'une balance financière déficitaire	/	1000 € (Nouveau dossier)
ASSOCIATION DES RIVERAINS DU BOULEVARD DE L'ARMISTICE ET LIMITROPHES	Préserver et améliorer la vie des habitants du quartier du boulevard de l'Armistice et limitrophes par des réunions, dialogues, médiations, concertations avec les Administrations et organismes de tutelle	Dépenses de fonctionnement, organisation de réunions et d'événements	400 €	400 €
ATHOM	Propose, organise et anime des activités de loisirs adaptés, culturelles et sportives au profit de différents publics, spécifiques (personnes en situation de handicap mental, personnes atteintes de pathologies, petite enfance...). Favoriser le bien-être et l'autonomie de ses adhérents	Organisation et encadrement des activités de loisirs sportifs et culturels à destination de personnes en situation de handicap mental, cognitif et psychique	/	2000 € (Nouveau dossier)
SOS Amitié	Plateforme d'écoute téléphone, chat, messagerie gratuite, anonyme, 24h sur 24, accueil tout public en souffrance particulièrement psychique.	Recrutement de nouveaux écoutants et la formation 2 session de 8 à 10 personnes/an	/	2000 €
TOTAL			2300 €	7300 €

➔ Soit au total l'attribution de 6 subventions aux associations présentées au conseil municipal du 18/07/2024, pour un montant global de 7300 €.